

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [marie-claire-cote-csssh-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/a70ec33084f71c4993354879>

Date d'obtention : 2025-09-19 13:56:19

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est un programme éducatif qui vise à améliorer les connaissances face aux impacts entourant les actes de communication et de divulgation (images, vidéos, messages...) à caractère sexuel. Elle offre une trousse qui décortique les étapes à suivre dans le but que le déroulement de dénonciation se passe dans les normes établies et selon les situations spécifiques. Elle informe et outille autant les intervenants, les enseignants que les jeunes. Ça aide à mieux comprendre les enjeux, les dangers et les responsabilités liés à l'utilisation des technologies numériques.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Mieux préparer à sensibiliser et prévenir les risques. Identifier les risques plus facilement. Conseiller les démarches légales à suivre. Pouvoir offrir plus de discussion entourant le thème. Je saurai la démarche sécuritaire à suivre pour limiter les conséquences liés à des problèmes à caractères sexuels.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Au signaux de détresse des jeunes, m'assurer qu'ils comprennent bien le concept de consentement, identifier les signaux de cyberintimidation et reste disponible pour tous les jeunes pouvant vivre des situations similaires.